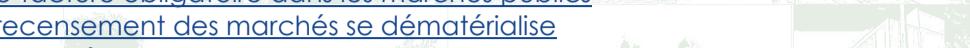


**Pour connaître le détail des mesures, cliquez sur la thématique ou le texte de votre choix**

- La e-facture obligatoire dans les marchés publics
- Le recensement des marchés se dématérialise
- Des données publiques circulent gratuitement
- Les exceptions à l'obligation de diffuser les documents administratifs
- Les nouvelles règles du jeu pour les litiges de travaux publics



- Une assurance obligatoire pour les travaux de géothermie de minime importance
- Des ascenseurs obligatoires dans les grues de chantier de plus de 50 mètres
- Un nouveau guide pour les travaux à proximité des réseaux

## /// URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- La procédure du « cas par cas » revisitée pour l'évaluation environnementale
  - La démocratie environnementale renforcée
  - Le nouveau Grand Paris Aménagement opérationnel
  - L'Agence française pour la biodiversité voit le jour
  - Taxe d'aménagement et redevance d'archéologie préventive : le débat continue
  - L'obligation de reprise des déchets du BTP s'applique au 1er janvier 2018
  - décision des Sages
  - La loi Egalité et citoyenneté : la continuité des procédures de Scotopax

- Sans Scot, les règles de constructibilité sont plus limitées
- La nouvelle carte intercommunale est effective

- 

/// **LOGEMENT ET IMMOBILIER**

  - Action Logement réformé
  - Bornes de recharge pour véhicules électriques : tous les bâtiments concernés en 2017
  - Copropriétés : le diagnostic technique global entre en vigueur
  - Création d'une réduction d'impôt pour les travaux de rénovation dans les résidences tourisme
  - L'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties au cas par cas

- fixés  
Dispositif contre la vacance

- 

### /// DROIT SOCIAL ET VIE DES ENTREPRISES

  - Le nouveau référendum d'entreprise est sur les rails
  - Temps de travail : priorité à l'accord d'entreprise
  - Le compte personnel d'activité activé
  - Négocier sur le droit à la déconnexion devient obligatoire
  - Médecine du travail : de nouvelles prescriptions
  - Le bulletin électronique devient la règle de droit commun
  - Simplification du bulletin pour les grandes entreprises
  - Amiante : une nouvelle certification pour les diagnostiqueurs
  - Tout le monde passe à la DSN
  - Excès de vitesse : les entreprises devront déclarer l'identité du conducteur
  - Le CICE monte en puissance en 2017
  - Le taux de l'impôt sur les sociétés ramené à 28 % pour certaines TPE-PME
  - PME : l'aide à l'embauche reconduite en 2017
  - Retards de paiement : les taux de l'intérêt légal pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017 en baisse

RECOEURS À L'ARC

- # RECOURS A L'ARCHITECTE /// PARUTION DU DECRET SUR LE SEUIL DE 150 m<sup>2</sup>

Source : Le Moniteur.fr, syndicat-architecte

- # JURIDIQUE /// UNE PROCEDURE SIMPLIFIÉE POUR RECOUVRER SES HONORAIRES

**Par décret du 9 mars 2016, le gouvernement habilite, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, les huissiers de justice à émettre un titre exécutoire (acte ayant valeur de jugement), en vue de recouvrer une créance d'un montant inférieur à 4000 euros.**

ou encore envoi électronique sur un formulaire d'acceptation. En cas d'acceptation par le client, l'huissier de justice propose un accord sur le montant et sur les modalités de paiement. L'huissier émet de lui-même un titre exécutoire à l'architecte récapitulant les diligences effectuées en vue de la conclusion de cet accord. Une copie de ce titre exécutoire est remise au client. En cas de refus ou d'absence de réponse de la part du client pendant un mois, l'architecte n'aura pas d'autre choix que d'engager une procédure en injonction de payer.

**Les conseils pratiques de l'Ordre pour recouvrer simplement ses honoraires, cliquez ici**

A collage of images showing various architectural projects, including a modern building with a curved facade, a bridge, and a residential complex.

## PRATIQUE /// LE POINT SUR VOS OBLIGATIONS DE FORMATION ET DECLARATION EN LIGNE

Suite à la publication du décret sur l'obligation d'usage d'un nouvel outil en ligne vous permet de déclarer vos déchets.

OU

1. *Leucosia* *leucosia* (L.) *leucosia* (L.) *leucosia* (L.)



Source : architectes.org

PUBLICATION // ARCHIGRADUUE 2016 OBSERVATOIRE DE LA

# PUBLICATION /// ARCHIGRAPHIE 2016 : OBSERVATOIRE DE LA PROFESSION

d'architecte "Archigraphie". Réalisée par le studio de design de Paris, l'œuvre d'art virtuelle dresse le profil d'une profession ayant subi de nombreux changements de 2008 à 2015 mais entamant une sortie de crise.